



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

21 Septembre 2022

Présents : Claude BRANGER, Monique GNAGNERI, Patrick JONOT, Sophie LASCAULT
Bernard LAUTROU, Nicole MILBEO, Valérie PERHERIN, Germaine SAOUT,
Paul TANINI

Absents excusés : Jacques BODILIS, Pierre GUIVARCH, Guy LE GOFF, Marie Thérèse LIRZIN

Début de réunion : 20h04

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 24 Août 2022

Paul demande aux membres présents s'il y a des remarques sur le compte rendu du CA du 24 août 2022. Aucune observation n'est formulée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Soirée cabaret : spectacle

Paul invite Sophie à présenter les grandes lignes de la partie «théâtre».

3 pièces sont en préparation :

- 1 pièce de 45 min sexy flag «les caprices de Germaine» avec 6 acteurs sur scène (Yannick, Dorian, Georges, Morgane, Audrey, Brigitte)
- 1 pièce de 15 min «Trop tard» avec 6 acteurs (Marie Christine, Brigitte, Audrey, Morgane, Dorian, Sophie)
- 1 pièce de 10-12 min devant scène avec 3 acteurs et participation du public

A la fin de la soirée, flash mob sur la musique «Jérusalem» 5 m n

Paul complète par les informations connues ou à vérifier :

- Pièce en breton : 15-20 min le vendredi et le samedi
- Danse country le vendredi : 20 min (6 à 7 danseurs)
- Paysans chanteurs : le samedi ?

Pour les intermèdes : Germaine doit voir avec Odette MINGAM pour l'accordéon
Claude va contacter Daniel COTTY pour des histoires et voir si les sonneurs viennent.
Nicole contacte Martine LAUTROU pour la pièce en breton et la disponibilité des paysans chanteurs.

Des exercices de trapéziste et de jonglage avec massues seront proposés.

Paul propose 2 présentations de magie de 12 min chacune.

Valérie demande qu'une personne gère le rideau au moment de leur prestation pour magnifier un effet de surprise que l'équipe a préparé.

Répétition générale : le jeudi 13 octobre à partir de 20 h.

L'équipe déco pourra commencer la mise en place à partir de 18h

- prévenir Bernard qu'il n'y aura pas gym le jeudi soir
- prévenir l'école que la salle sera occupée le vendredi

Sophie se charge du casse-croûte pour la répétition générale.

3. Soirée cabaret : logistique

Pré-vente des billets : salle du conseil

- Vendredi 30 septembre de 16h à 19 h: Paul, Pierre et Patrick
- Samedi 1er octobre de 9h à 12h : Paul, Monique, Patrick

Ensuite vente dans les commerces locaux jusqu'au 11 octobre.

Patrick voit avec l'Ulamir pour l'impression des billets : 150 adultes et 30 enfants par soirée

Mise en place de la salle, décoration, démontage

- Jeudi après-midi : amener les réfrigérateurs
- Guy : récupérer les échelles pour les assiettes à Lanmeur
- jeudi soir 18h : déco du plafond et préparation de l'entrée de la salle, décoration des murs.....
- vendredi 9h : installation des tables et chaises puis nappes, couverts.....
- vendredi 10h : décoration de l'avant scène, du bar.....
- vendredi après le service de cantine dans la salle nord : démontage avec l'aide des employés municipaux et transformation de la salle en chaîne de préparation. Prendre des photos pour pouvoir remettre en place plus facilement.
- les tables et chaises seront ramassées à l'issue du spectacle du samedi.
- dimanche : remettre en place la salle nord et terminer le nettoyage et le rangement

Éclairage, sonorisation

- Franck installe le lundi 10 en journée
- Gilles Gaudry avait apporté son concours pour l'installation des micros portatifs : Nicole va le contacter
- Éclairage extérieur : Sophie va demander que l'éclairage public soit prolongé exceptionnellement jusqu'à 1 heure pour raisons de sécurité.

Repas :

Paul indique au conseil qu'une demande de devis a été faite, par Patrick, à Super U et Leclerc en présentant l'assiette qui avait été servie en 2019.

Les 2 propositions sont détaillées et l'offre de super U est la plus intéressante (4,50 €)

Le souhait de rajouter un peu de couleur avec salade et/ou tomate a été émis. Patrick va voir avec Caroline ce qui est faisable. Beurre et fromage viennent en plus.

Pour le dessert, le fournil de Garlan propose des tartes aux pommes à 1,50 € et des éclairs au chocolat pour les enfants à 1,30 €. Pain moulu tranché à 1,75 € pour 8 personnes.

Les mêmes assiettes seront proposées aux bénévoles.

Bar, buvette

- Bar dans la salle pour l'apéritif (1 kir offert), le vin, le jus de fruit, l'eau
- Buvette dans le hall pour l'entracte
- Le café sera préparé dans le hall et servi à l'entracte

Demande ouverture de buvette

- A été faite auprès de la mairie : Paul

Les bénévoles : qui ? organisation ? planification ?

- Un appel à bénévoles sera fait au sein de chaque activité du foyer rural.

Sécurité :

- prévenir la gendarmerie
- demander les barrières à la mairie
- rallongement de l'éclairage public jusqu'à 1 h : Sophie
- se renseigner sur la nécessité de vérifier les sacs

Animation :

- Patrick a été plébiscité à l'unanimité pour occuper cette fonction.

Ouverture des portes : 19 h

Contrôle des billets : qui ? Gestion des groupes : un groupe peut entrer même s'il manque 1 personne mais l'inverse n'est pas possible car cela deviendrait vite ingérable.

Placement des personnes dans la salle : Paul et Patrick

Questions diverses :

Bernard rappelle qu'en 2019 il manquait d'eau chaude, de bassines et de Sopalin dans l'espace de préparation / lavage vaisselle : à revoir

4. Soirée cabaret : communication

Affiches / flyers : Patrick prend contact avec Groupama pour la réalisation de 10 affiches en A3, 30 en A4, et 150 flyers.

Presse : Paul a rencontré le nouveau correspondant du Télégramme ; il doit transmettre un article pour annoncer la pré-vente puis un autre pour parler du cabaret.

Facebook/ internet : Paul

Photos, vidéo : qui ?

Après les soirées cabaret, les photos seront disponibles avec un lien sur le drive du foyer.

5. Lettre d'information

La prochaine lettre d'information paraîtra après les soirées cabaret. Il pourra y avoir des articles sur le concert chorale, les soirées cabaret, l'activité sculpture sur bois.....

6. Questions diverses

Un tour de table est effectué et personne n'a rien à rajouter.

**Prochaine réunion : CA Point sur les soirées cabaret
le mercredi 19 octobre 2022 à 20 h
salle Plijadur**

Fin de la réunion : 22h19

Fait à GARLAN, le 28 Septembre 2022

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO